

COMITE DE RIVIERE AVEYRON AMONT

Jeudi 9 mai à DRUELLE

Présent :

AEAG (Mme ADNET), AFB (M. CHARETIER), DDT (M. GINESTA), Association Arbres Haies Paysages (M. CAUSSANEL), Rodez Agglomération (M. CHARLES), SMBV2A (M. GAYRARD – Rodez Agglomération, Druelle ; Mme CARLIN – Rodez Agglomération, Rodez ; Mme MURATET – Aveyron Bas Segala Viaur, Le Bas Segala ; M. MERCADIER – Causse Aubrac, Gaillac d'Aveyron ; M. ARTUS – Pays Ségali, Moyrazes ; M. LAVERGNE et Mme SUDRES)

Excusées :

PNRGC, DREAL, CRPF, SAIEP Serre et Olt, FDAPPMA, SMBV2A (MM. LACOMBE, MINERVA et DUFIEU)

Il semblerait que plusieurs membres du comité rivière n'aient pas reçu la convocation transmise par mail le 26 avril 2019. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément. Si votre structure est dans ce cas de figure nous vous remercions d'avance de contacter l'animatrice du contrat de rivière Marion Sudres (05/65/63/58/21 ou marion.sudres@aveyronamont.fr).

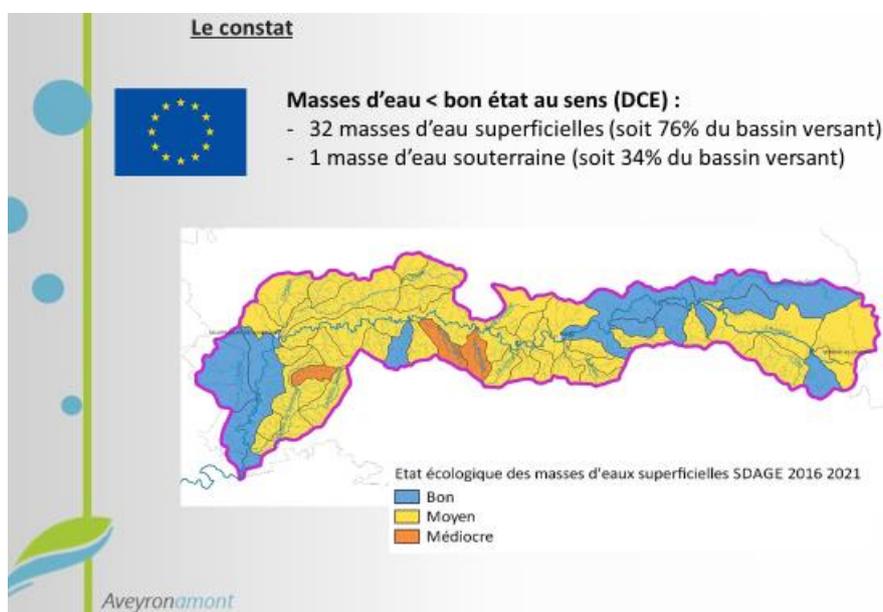
Introduction du Président du Comité de Rivière

M. ARTUS, président du comité de rivière, rappelle tout le chemin parcouru depuis le précédent comité de rivière de janvier 2016 :

- En 2017 l'association de préfiguration est devenue un syndicat mixte, en 2018 les communautés de communes et l'agglomération ruthénoise ont transféré au syndicat la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), en 2019 toutes les collectivités du bassin versant Aveyron amont adhèrent au syndicat.

- En 2018 des réunions thématiques ont permis l'écriture du programme d'actions. En 2019 le contrat de rivière sera validé en vue d'une déclinaison des actions pendant 5 ans de 2020 à 2024.

1/ Rappel sommaire de la démarche contrat de rivière



Le bassin versant Aveyron amont



- Superficie** : 1560 km²
- Population** : 100 000 habitants
- Activités** : agriculture, industrie, commerce, services et tourisme
- Collectivités** : 1 région (Occitanie), 3 départements (Aveyron, Tarn-et-Garonne et Lozère), 14 EPCI-FP et 83 communes
- Cours d'eau** : 2 020 km dont Aveyron (183km), l'Olip, la Serre, la Briane, l'Alzou, la Serène,



Aveyronamont

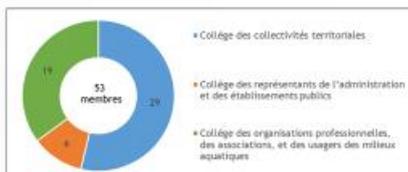
Le contrat de rivière Aveyron amont



- une démarche à l'échelle du **bassin versant**
- un programmation pluriannuelles d'actions **volontaires et multithématiques**
- une **implication** technique et un **engagement** des partenaires institutionnels et des acteurs du bassin versant

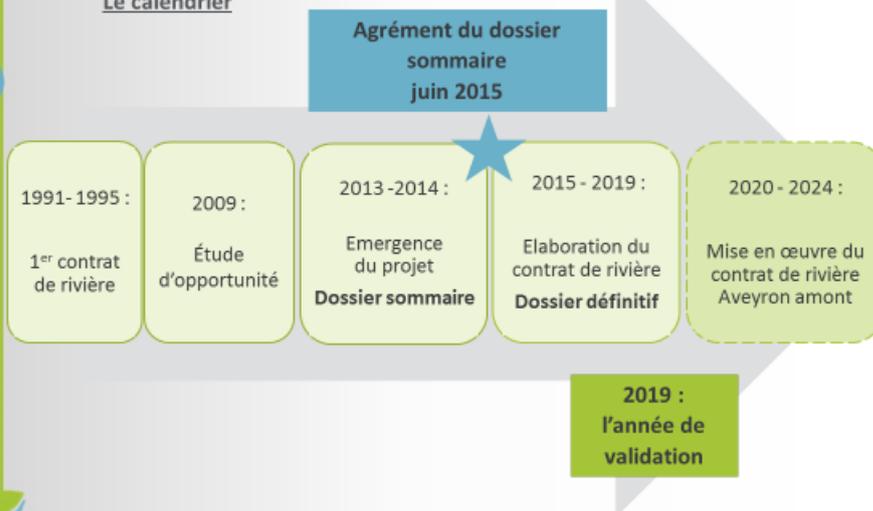
Le comité de rivière

- « **l'instance de débat politique** » entre les acteurs du bassin versant
- son rôle est de suivre et d'ajuster annuellement le programme d'actions.
- sa composition doit représenter l'ensemble des usages



Aveyronamont

Le calendrier



Aveyronamont

Après la validation du dossier de candidature intervenue en juin 2015, la validation de la logique d'action en 2016 par le comité de rivière, les années 2017 et 2018 ont été consacrées à la finalisation du programme d'actions. **L'année 2019 est l'année de validation du contrat de rivière.** Les actions se déclinèrent pendant 5 ans de 2020-2024.

M. ARTUS, président du comité rivière, remercie l'ensemble des membres du comité de rivière pour leurs participations actives à l'élaboration des fiches actions.

2/ Actualisation de la composition du comité de rivière

L'arrêté inter-préfectoral 12-2018-12-26-009 a procédé à une mise à jour des membres du comité rivière. Cette mise à jour administrative était nécessaire dans un contexte où plusieurs collectivités ont évolué : région Occitanie, SMBV2A,

3/ Présentation du contrat de rivière Aveyron amont

État des lieux (EDL)

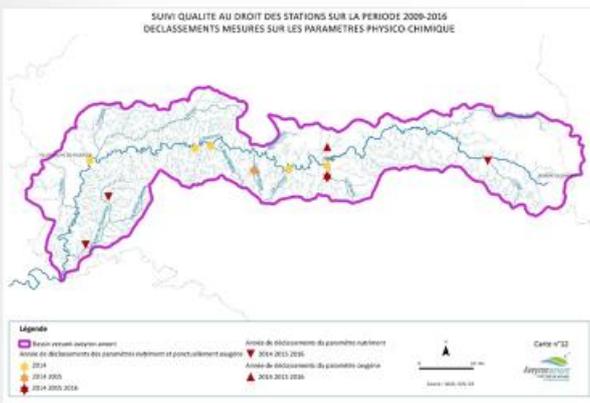
EDL - Une qualité altérée



Piège à déchets artisanal



Divagation du bétail



SUIVI QUALITE AU DROIT DES STATIONS SUR LA PERIODE 2009-2016
DECLASSEMENTS MESURES SUR LES PARAMETRES PHYSICO-CHEMIQUE

Légende

- Aveyron amont Aveyron amont
- Année de déclassement des paramètres nutritionnels
- 2014
- 2014 2015
- 2014 2015 2016
- ▲ Année de déclassement des paramètres organiques
- ▲ 2014 2015 2016

Au regard des années 2014, 2015 et 2016, pour la qualité physico-chimique :

- 10 masses d'eau déclassées
- par les nutriments

EDL - Des milieux aquatiques dégradés



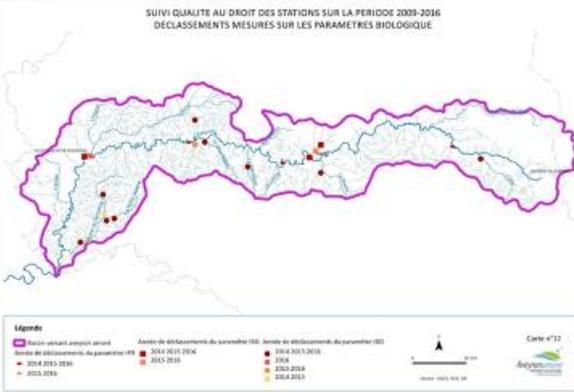
Rectification avec des berges inertes



Incision avec une déconnexion de la végétation



Rectification de tracé



SUIVI QUALITE AU DROIT DES STATIONS SUR LA PERIODE 2009-2016
DECLASSEMENTS MESURES SUR LES PARAMETRES BIOLOGIQUE

Légende

- Aveyron amont Aveyron amont
- Année de déclassement des paramètres IBG
- 2014 2015 2016
- 2014 2015 2016
- 2014 2015 2016
- 2014 2015 2016
- 2014 2015 2016
- 2014 2015 2016

Au regard des années 2014, 2015 et 2016, pour la qualité biologique :

- 15 masses d'eau déclassées,
- par les IBG en contexte urbain,
- par les IBD en contexte rural

M. CHARRETIER, AFB, précise que :

- l'Indice Biologique Diatomées (IBD) permet d'évaluer la qualité biologique d'un cours d'eau à partir de l'analyse des diatomées, microalgues unicellulaires de 2 µm à 1 mm. L'IBD traduit plus particulièrement le niveau de pollution chronique organique et trophique (nutriments : azote, phosphore) et la contamination par des toxiques (micropolluants minéraux ou synthétiques),
- l'Indice Biologique Global (IBG) permet d'évaluer la qualité biologique d'un cours d'eau en se basant sur la composition des populations de macro-invertébrés aquatiques (insectes, crustacées, mollusques et vers). Ces indices donnent une bonne image de la qualité biologique globale du cours d'eau, car la présence ou l'absence des macro-invertébrés dépend à la fois de la qualité de l'eau et de celle de l'habitat.

Comité de rivière Aveyron amont – 09/05/2019

Dossier suivi par Marion Sudres – marion.sudres@aveyronamont.fr ; 05/65/63/58/21

EDL- Une vulnérabilité aux inondations LES ZONES INONDABLES DU BASSIN VERSANT AVEYRON AMONT



Inondations en 1906 et en 2018

EDL - Des étiages marqués

A sec à l'étiage

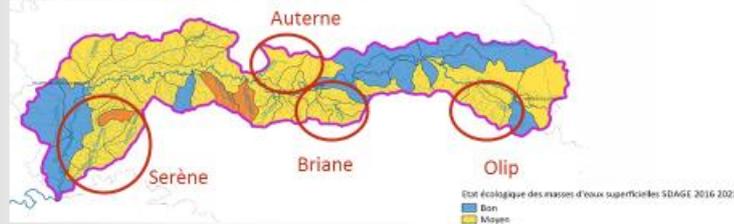


Aveyronamont

EDL Synthèse – qualité quantité milieux aquatiques

Un état moyen :

- sur les axes principaux la qualité est bonne à moyenne,
- sur les affluents en contexte rural, dont l'Olip, la Briane, et les Serènes, déclassements relatifs aux nutriments et aux indices biologique diatomées (IBD)
- sur les affluents en contexte urbain, dont l'Auterne, des déclassements oxygène dissous et indice biologique invertébrés (IBG),



Des eaux vives sans vraiment être torrentielles :

- vulnérabilité aux inondations particulièrement forte autour des deux principaux pôles urbains (Rodez et Villefranche) et de plusieurs villages de la vallée
- périodes d'étiages sévères et DOE qui est assuré quasiment 80% des années

Aveyronamont

M. ADNET, AEAG, rappelle que l'état écologique des masses d'eau superficielles, établi par le SDAGE 2016-2021, est mesuré pour 20 masses d'eau et modélisé pour 21 masses d'eau.

Usages et pressions

Expertise contrat de rivière

1/ État des lieux : compiler toutes les données disponibles

2/ Diagnostic : à dire d'expert

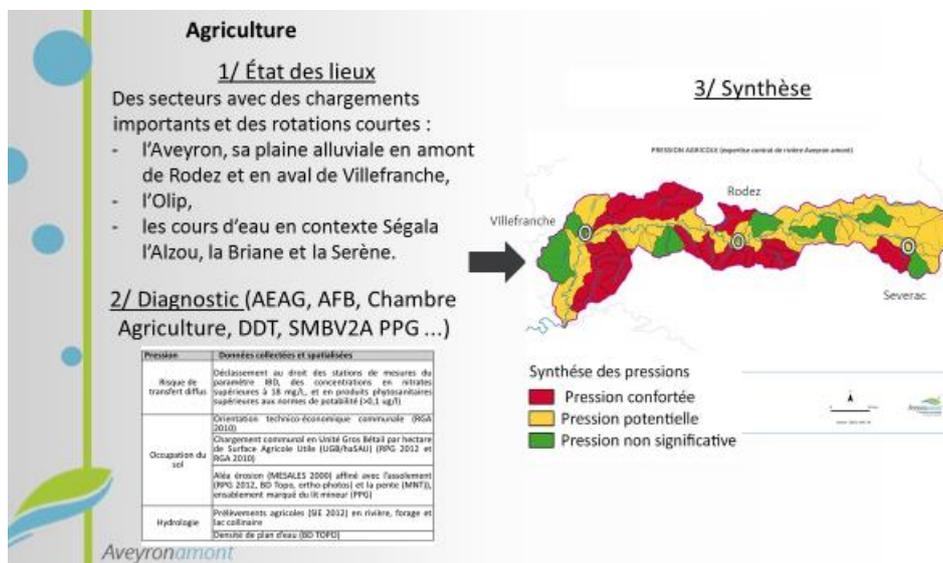
3/ Synthèse à l'échelle de la masse d'eau

- « **pression non significative** », pression minimale qui n'est pas à l'origine de désordre majeur
- « **pression potentielle** », des pressions élevées s'exercent sur une partie du cours d'eau, l'impact sur l'état de la masse d'eau n'est pas mesuré à ce jour
- « **pression confortée** », des pressions élevées, des dysfonctionnements et un **déclassement de l'état de la masse d'eau**

Aveyronamont

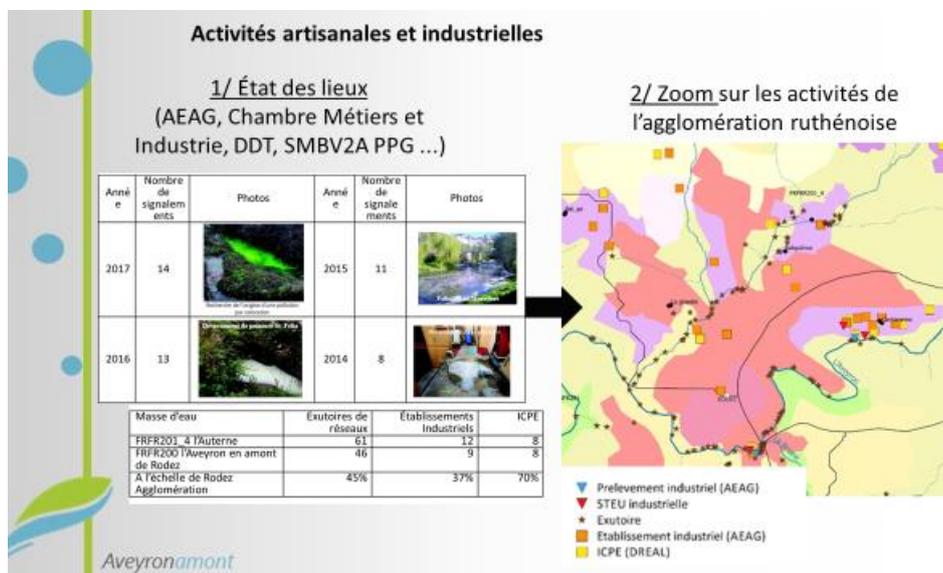
les stations que les réseaux (l'Olip, le Mayroux, la Brienne, le Trégou, le Lenne, Cassurex, Marmont...) ou des cours d'eaux en secteurs urbains impactés par les rejets de pluviaux (soit des déversements de déversoirs d'orages soit par des mauvais branchements) comme l'Auterne et le Notre Dame,

- **15 masses d'eau ont une pression potentielle assainissement.** Ces masses d'eau sont caractérisées par la présence de plusieurs systèmes d'assainissement et/ou de rejets de pluviaux. Localement ses installations peuvent rencontrer des dysfonctionnements. Au regard des connaissances actuelles aucun lien ne peut être établi avec l'état de la masse d'eau.
- **10 masses d'eau ont une pression non significative assainissement.** Elles sont localisées en contexte sylvicole et/ou agricole extensif



La pression agricole est particulièrement significative sur les secteurs avec des chargements importants et des rotations courtes : l'Aveyron, notamment dans sa plaine alluviale en amont de Rodez et en aval de Villefranche, l'Olip, et les cours d'eau en contexte Ségala l'Alzou, la Briane et la Serène. En bref on peut retenir de cette expertise :

- **21 masses d'eau avec une pression confortée agricole.** Il s'agit de l'Olip et les cours d'eau en contexte Ségala : les bassins versant de l'Alzou, des Serènes, de la Briane, les affluents de l'Aveyron (Brienne, Trégou, Lenne, Maresque de Moyrazes, Riou Negre, Favasse),
- **8 masses d'eau ont une pression potentielle agricole.** Elles se caractérisent par des pressions élevées sur une partie du cours d'eau. Il s'agit de pression sur des cours de d'eau de plaine (l'Aveyron et la Serre) ou sur les têtes de bassins versants,
- **12 masses d'eau ont une pression non significative agricole.** Elles sont soit localisées en secteurs urbain à péri-urbain (l'Algouse, le Notre Dame et l'Auterne), soit en contexte sylvicole et/ou agricole extensif (le Verlenque, le Cuge, les affluents de la forêt des Pallanges (Lugangac, Rieuord, Laval) et quelques Maresques (Zahaux, Maresque de Montpourquié),



M. CHARLES, Rodez Agglomération, précise que près de 90 conventions de raccordements sont établies entre Rodez Agglomération et ses entreprises. Toutefois entre 10 et 12 représentent des volumes de rejets importants. Les experts locaux identifient comme prioritaire de travailler sur la lutte contre les pollutions dispersées des activités artisanales et industrielles sur le territoire de Rodez Agglomération et ses bassins versants de l'Auvergne et de l'Aveyron.

Activités sylvicole

1/ État des lieux
(AEAG, Chambre Métiers et Industrie, CRPF, SMBV2A PPG ...)



Obstruction d'un passage busé par des résidus coupe forestière dans la forêt des Palanges

Certaines pratiques, par exemple dans le bassin versant du Lugagnac, sont impactantes tant sur le volet milieu aquatique qu'inondation.

2/ Zoom sur les activités de la forêt des Palanges

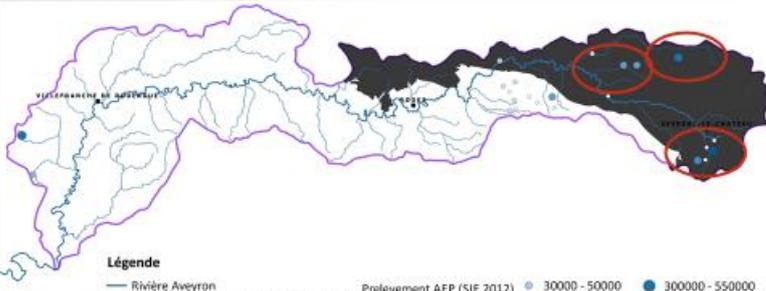


Tronçons du diagnostic PPG

- lit rectifié
- berge instable
- décharge déchets verts
- passage dégradé
- Embâcles
- Chemins forestiers

Adduction en eau potable

1/ État des lieux
(AEAG, DDT, ...)



Légende

- Rivière Aveyron
- Cours d'eau bassin versant topographique
- ZOS et ZPF (SDAGE 2010)
- Prélèvement AEP (SIE 2012)
- 0.0000 - 10000
- 10000 - 30000
- 30000 - 50000
- 50000 - 70000
- 70000 - 150000
- 150000 - 300000
- 300000 - 550000
- 550000 - 700000

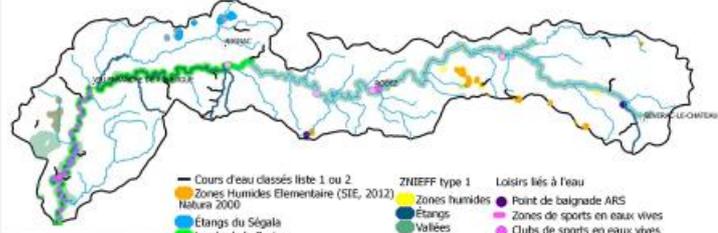
2/ Zoom sur les cours d'eau « poumon »

Au total, en 2012, 2 192 454 m³ sont prélevés au niveau de 31 captages, majoritaires sur la partie amont du bassin versant (résurgences karstiques ou sources de socle altéré dans la forêt des Palanges).

Loisirs liées à l'eau

1/ État des lieux
(AEAG, DDT, EPCI-FP, ...)

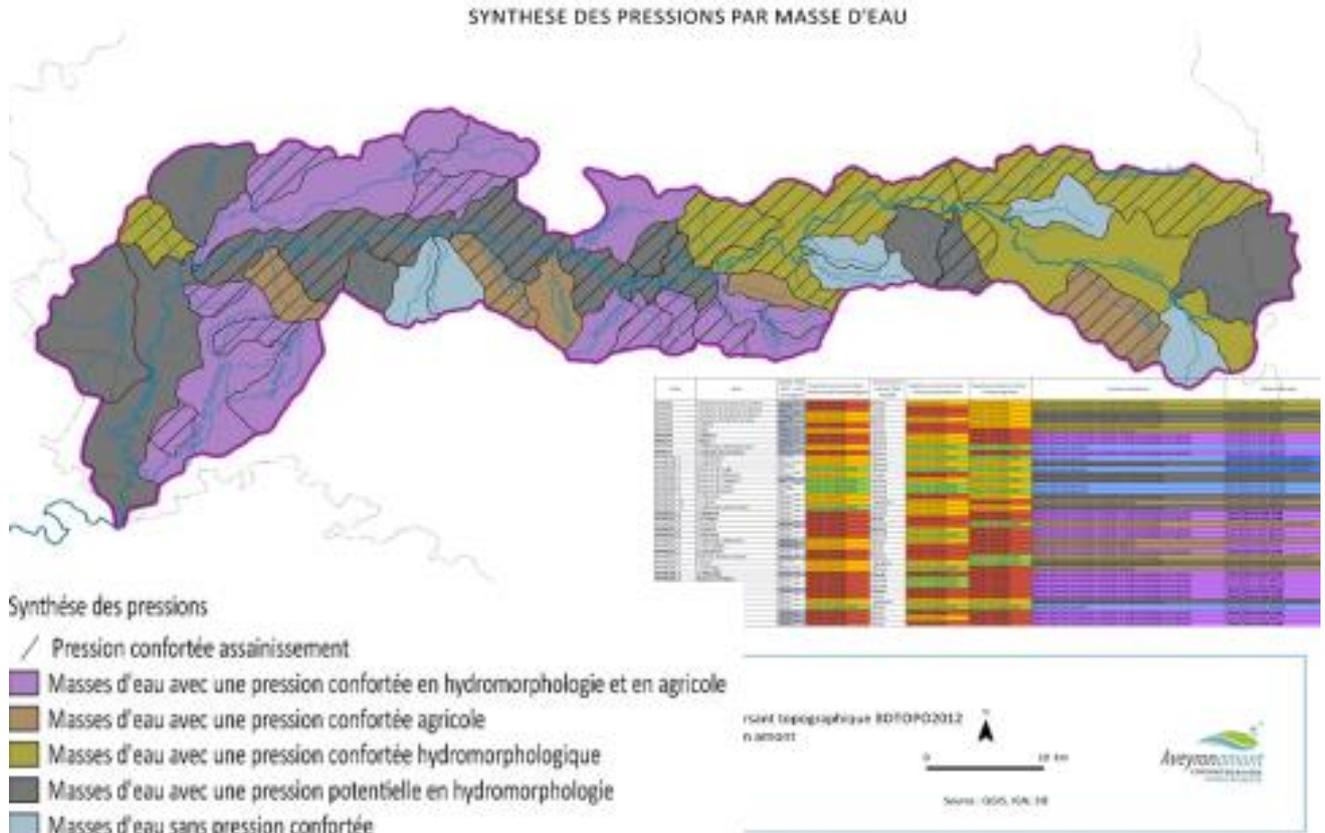
2/ Zoom sur les zones naturelles patrimoniales



Légende

- Cours d'eau classés liste 1 ou 2
- Zones Humides Elementaire (SIE, 2012)
- Natura 2000
- Etangs du Ségala
- Landes de la Bone
- Vallées de l'Aveyron
- ZNIEFF type 1
- Zones humides
- Etangs
- Vallées
- Loisirs liés à l'eau
- Point de baignade ARS
- Zones de sports en eaux vives
- Clubs de sports en eaux vives
- Parcours de pêches NO KILL aménagés

Actuellement, le tourisme est en plein essor sur le bassin versant Aveyron amont. La richesse des milieux aquatiques est un atout pour le tourisme.



Logique d'action

Au regard des capacités techniques et financières des maîtres d'ouvrages, il est utopique de programmer toutes les actions nécessaires à la reconquête du bon état au cours des cinq prochaines années. Le travail de concertation mené dans le cadre du contrat de rivière avec les élus locaux, les représentants des acteurs du territoire (dont l'agence de l'eau Adour Garonne et les Chambres Consulaires), les services de l'état ont permis de définir des objectifs opérationnels et d'identifier les thématiques et secteurs d'interventions prioritaires.

- CONTRIBUER À LA RECONQUÊTE DU BON ÉTAT DES MASSES D'EAU

Reconquête

Pression Assainissement (Expertise contrat de rivière)

- Pression potentielle
- Pression confortée
- Pression non significative

Réhabilitation de systèmes (station ou réseau) identifiés prioritaires

- 🏠 des stations d'eaux usées sont à créer (Abbas Les Planques, Lenne) ou à réhabiliter (Laissac, Compolibat, Marmont).
- 🏠 des réseaux d'assainissements sont à créer (Lavergne, Abbas Les Planques, Moussens), ou à réhabiliter (Laissac, Belcastel, Rignac, Rodez Agglomération, Villefranche de Rouergue, La Fouillade et Severac d'Aveyron)
- ★ des améliorations de connaissances sont à engager : optimisation du processus épuratoire (La Fouillade, Monteils) et de la capacité du milieu récepteur à (Flavin),

optimiser le fonctionnement des systèmes d'épurations

définir la politique d'intervention du contrat sur l'assainissement non collectif

Aveyronamont

M. ADNET, AEAG, inique qu'aucune étude n'a pu démontrer l'impact de l'assainissement non collectif sur la dégradation des masses d'eau. L'Agence de l'eau Adour Garonne encourage plus une action visant à la révision

des zonages d'assainissement des hameaux. L'enjeu est de passer de zonage « réglementaire – enregistrement » à des zonages opérationnels qui tout en intégrant les questions de faisabilité économique et topographique, prennent en compte les objectifs environnementaux et sanitaires.

Reconquête

Accompagner les activités artisanales et industrielles sur le pôle ruthénois au titre des bassins versant de l'Auvergne et de l'Aveyron :



- réaliser un diagnostic environnemental des activités en vue d'identifier les pistes d'actions
- fiabiliser les systèmes d'épuration (eaux usées et pluviales) des entreprises,
- accompagner la rédaction des conventions et autorisations de déversement,
- identifier les appuis techniques et financiers mobilisables,



 ▲ Prélèvement industriel (AEAG)
 ▼ STEU industrielle
 ● Exutoire
 ■ Etablissement industriel (AEAG)
 ■ ICPE (DREAL)

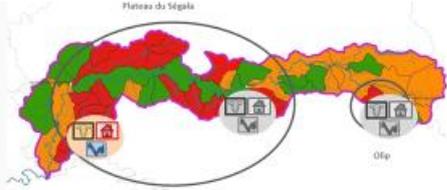
Aveyronamont

M. MERCADIER, SMBV2A, souligne qu'il faudrait étendre les appuis auprès du monde de l'artisanat et de l'industrie au-delà du territoire de Rodez Agglomération. Des besoins d'accompagnement techniques existent sur les zones artisanales des villes moyennes.

Reconquête

Pression Assainissement (Expertise contrat de rivière)

- Pression potentielle
- Pression confortée
- Pression non significative



Développer des programmes agricoles renforcés.

- 
 Sur les Serènes, on recherchera à créer une dynamique collective et ponctuellement on continuera à réaliser des diagnostics individuels sur les secteurs identifiés prioritaires
- 
 Sur le bassin versant de l'Olip et de la Briane des diagnostics seront réalisées en vue de mieux appréhender le contexte local. Un avenant à mi-contrat reprendra les actions à engager sur ces deux bassins versants

À l'échelle Aveyron amont les retours d'expériences de ces trois territoires seront diffusés sous la forme d'une « boîte à outils ».

Aveyronamont

Mme SUDRES, SMBV2A, énonce que les actions agricoles s'articuleront autour de 2 volets :

- **Qualité : accès sur la diminution des transferts** à l'échelle du bassin versant. La porte d'entrée étant le colmatage des cours d'eau et la préservation du capital sol des agriculteurs. La lutte contre l'érosion des sols contribue aussi à limiter les transferts d'azotes et de produits phytos. Les solutions techniques proposées vont de la mise en défens des berges avec implantation d'une ripisylve adaptée, à l'implantation de haies antiérosives, à l'accompagnement aux changements de pratiques (mise en place de MAEC type reconversion des terres arables par un couvert herbacée pérenne, aide à l'investissement de matériel de travail simplifiée du sol, ...)
- **Quantité : limiter l'impact cumulé des plans d'eau.** L'enjeu est de concilier l'usage du plan d'eau (irrigation, récréatif, etc...) et la préservation des milieux aquatiques. Les solutions techniques proposées peuvent être des plus simples (ex : consignes d'entretien) aux plus lourdes (ex : préconisations de travaux de mise en dérivation de l'ouvrage).

M. ADNET, AEAG, précise que l'enjeu est d'accompagner les pratiques innovantes tel que l'agroécologie, de créer des synergies entre les agriculteurs, les coopératives (RAGT, UNICOR, ...), des programmes nationaux (GIEE, Groupe 3000) et les collectivités.

Reconquête

Pression Assainissement (Expertise contrat de rivière)

- Pression potentielle
- Pression confortée
- Pression non significative



Continuer les actions ciblées, inscrites dans le PPG

- ▭ la gestion rapprochée des cours d'eau :
 - maintenir une ripisylve de qualité,
 - en contexte d'élevage cette action s'accompagne de pose de clôtures et du maintien d'un accès à l'abreuvement
- ☆ la restauration hydromorphologique : des travaux expérimentaux
 - restaurer les têtes : remise du cours d'eau dans son lit d'origine, débusage de cours d'eau, effacement de plan d'eau ...
 - préserver les champs d'expansion de crues : recharges alluvionnaires et micro-seuils de fond, renaturation, gestion des milieux humides rivulaires

Aveyronamont

- PRÉSERVER LES MASSES D'EAU QUI FONCTIONNENT CORRECTEMENT

Préservation

« poumons » ces cours d'eau, en bon état, jouent un rôle de nurserie et apportent une eau fraîche de qualité et en quantité.



Au regard du ratio cout bénéfice, très favorable dans ces contextes, il paraît pertinent d'engager sur :

-  Le Verlenque, le Cuge, et les Brèves, un **programme de restauration de la continuité en vue de diminuer l'impact thermique des ouvrages**
-  Le Cuge, les Brèves, l'Assou, et les sources de l'Aveyron, **d'inciter les préleveurs d'eau potable (SIAEP HVA, Serre et Olt, Vailhourles) à la connaissance de leur patrimoine réseau, leur taux de rendement et à la mise en place d'un programme pluriannuel de réhabilitations**

Aveyronamont

- ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE INONDATION

Programme spécifique inondation

Trois PPRI, plans de prévention des risques d'inondations, se succèdent sur l'axe Aveyron depuis la confluence entre l'Aveyron et la Serre (commune de Laissac) jusqu'à la confluence avec le Viaur (commune de Laguépie).



Aveyronamont

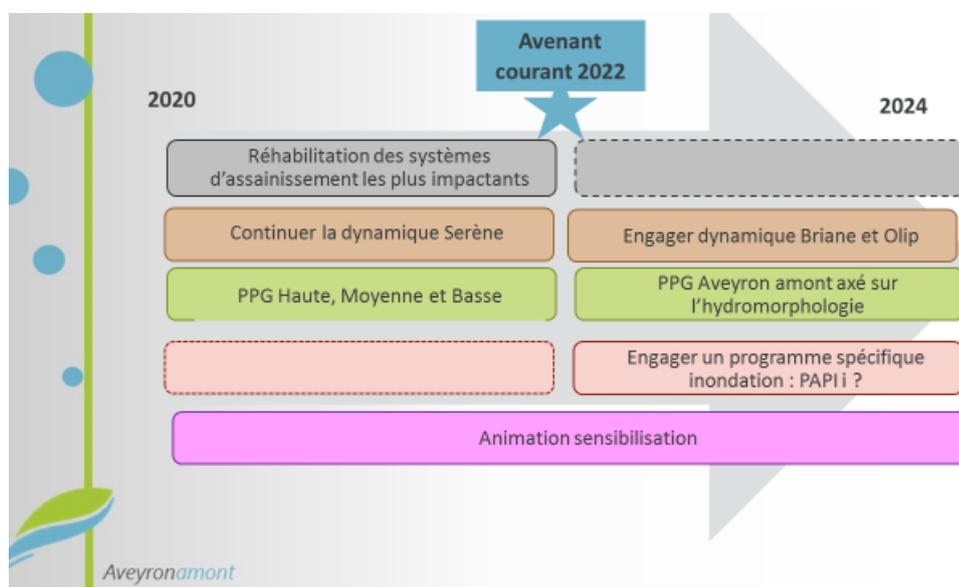
L'objectif final du contrat de rivière est :

- **Assurer une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques pour concilier tous les usages et reconquérir le bon état des masses d'eau.**

Il se décline en 5 volets, 11 objectifs et 27 opérations :

- Volet A : Reconquérir la qualité
 - o Réduire la pression pollution domestique
 - o Réduire les pressions pollutions diffuses
 - o Protéger la ressource en eaux pour les usagers
- Volet B1 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques
 - o Restaurer les milieux aquatiques
 - o Améliorer la continuité
 - o Accompagner les loisirs liés à l'eau respectueux des milieux aquatiques
- Volet B3 : Gérer durablement la ressource
 - o Améliorer la gestion de la ressource en eau
- Volet B2 : Prévenir les inondations
 - o Aménager le bassin versant dans une logique de prévention des inondations
- Volet C : Assurer une gestion concertée des milieux aquatiques et de la prévention des inondations
 - o Renforcer le suivi des eaux
 - o Conforter une gestion à l'échelle du bassin versant
 - o Impliquer la population

Programmation pluriannuelle



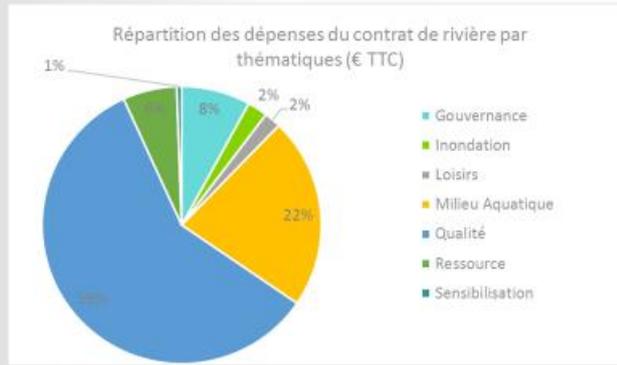
Un bilan mi-parcours, technique et financier, sera réalisé afin de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'actions. Cette étape permettra d'analyser les éventuels freins rencontrés et de mobiliser les leviers nécessaires pour assurer la suite du contrat de rivière dans les meilleures conditions.

Cette étape sera mise à profit pour réaliser un avenant au contrat de rivière sur les volets agricoles et milieux aquatiques. Les membres du comité de rivière décideront de modifier certaines actions ou d'en créer de nouvelles.

Maîtres d'ouvrages pré-identifiés, et synthèse financière

Volet financier

Le coût total des actions prévues dans le cadre du contrat de rivière est de 20 301 584 €.



Aveyronamont

Les maîtres d'ouvrages identifiés



Le SMBV2A remplace l'APCRAA, le SIAH HVA et le SIAV2A.
 Qui ? les EPCI-FP regroupées à l'échelle du bassin versant
 Quoi ? la GEMAPI
 Contrat de rivière : mettre en œuvre les actions GEMAPI, **animer le contrat de rivière**



CCI, CMA et CA
 Qui ? les chambres consulaires représentent les acteurs économiques
 Quoi ? appui au développement des entreprises, formation, ...
 Contrat de rivière : mettre en œuvre les actions à destination des professionnels



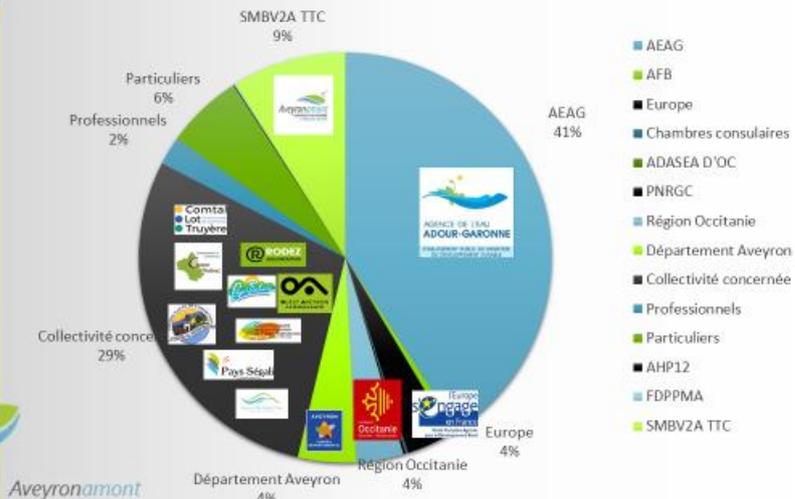
Communautés de communes ou d'agglomération
 Qui ? Collectivités territoriales
 Contrat de rivière : mettre en œuvre les actions propres à leurs champs de compétences

.....

Aveyronamont

Les partenaires financiers identifiés

Financements prévus, sous réserve des accords au moment de la réalisation des actions



Aveyronamont

4/ Validation contrat de rivière Aveyron amont

- La validation du contrat de rivière Aveyron amont se déroulera en plusieurs étapes :
- 1er trimestre : pré-validation de l'Agence de l'eau Adour Garonne (étape en cours),
 - 2ème trimestre : recueil de l'avis des membres du comité de rivière,

Comité de rivière Aveyron amont – 09/05/2019

Dossier suivi par Marion Sudres – marion.sudres@aveyronamont.fr ; 05/65/63/58/21

- 3ème trimestre : validation du contrat de rivière par le comité de rivière et par les maitres d'ouvrages
- 4ème trimestre : validation par le comité de bassin Adour Garonne.

**Le comité de rivière de validation du contrat de rivière sera le
jeudi 26 septembre 2019 à 14h30 à Druelle**

M. ARTUS, président du comité rivière, souligne la clarté de la présentation effectuée et la cohérence entre les actions prévisionnelles et l'objectif du contrat de rivière Aveyron amont. Il conclue par « la validation du contrat de rivière est un moment charnière et exaltant ».

5/ Informations diverses

INVITATION

Inauguration
Site de Notre Seigne





VENDREDI 14 JUIN • 10H30

COMPLEXE DE TENNIS BALQUIÈRES
RUE DE LA ROQUE
12 850 ONET-LE-CHATEAU

Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château,
Christian TEYSSÈDRE, Président de Rodez Agglomération,
Michel ARTUS, Président du SMBV2A,
Patrick GAYRARD, Michel MERCADIER, Vice-Présidents du SMBV2A,

ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration du site de Notre Seigne, aménagé dans le cadre de l'appel à projet "Restaurons et valorisons les champs d'expansion de crues"



Grâce au concours financier de :



